

VIDE-GRENIER CAZALS 17 AOUT 2025

INFORMATIONS PRATIQUES-CONDITIONS

- 1) Le vide-grenier aura lieu le dimanche 17 août 2025. A partir de cette année, les exposants auront la possibilité de garder leur véhicule.
- 2) Les places sont réservées en priorité aux habitants du Canton et ensuite aux autres participants par ordre d'arrivée des **dossiers complets.**
- 3) Début août, un courrier de confirmation d'inscription sera adressé aux exposants avec indication du numéro de la place attribuée, pour autant que le dossier soit complet. **Attention, les numéros de place vont changer vous n'aurez donc pas le même que les années précédentes**
- 4) Les annulations éventuelles devront nous parvenir avant le **vendredi 15 août à 18h.** A défaut les chèques de réservation seront encaissés. En cas d'absence, aucun remboursement ne sera effectué, y compris pour des raisons météorologiques.
- 5) En s'inscrivant, les exposants s'engagent à ne pas quitter le vide-grenier avant 17h. Toutefois à titre exceptionnel, si un départ devait avoir lieu avant 17h, merci de nous le signaler sur votre fiche d'inscription.
- 6) Les restaurant de Cazals ainsi que des food-truck assurent la restauration. Une buvette sera aussi à disposition.

Bonnes ventes à tous !!!!!

L'équipe de l'ACA